

Département de la Marne

Arrondissement
d'Epervay

Commune de Chouilly

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL MUNICIPAL D**

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 051-215101437-20230411-D_2023_3_1-DE

**délibération :
D_2023_3_1**

L' an deux mille vingt trois, le mardi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle du Conseil Municipal, Rue Mélignon à CHOUILLY, sous la présidence de Monsieur HOSTOMME Jacques, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 05 Avril 2023

Présents : 11

Présents : Monsieur HOSTOMME Jacques, Madame BOUTILLAT Martine, Monsieur VAZART Jean-Pierre, Madame FOY Marie-Odile, Monsieur GILLET Ludovic, Monsieur ROUSSEL Jean-Luc, Madame CHAMPION CONEJO BUCIO Clémence, Monsieur LEGRAS Jean-Frédéric, Madame LAURENT Bénédicte, Madame SIMONNET Anne-Claire, Madame GODARD Elisabeth

Votants : 13

**Objet : vote du compte
administratif 2022 du
budget annexe**

Pouvoirs :

Madame JACQUES Célia a donné pouvoir à Marie-Odile Foy
Madame JACQUES Elodie a donné pouvoir à Clémence Champion

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GENET Antoine, Monsieur DERMAUT Lénaïc, Madame JACQUES Célia, Madame JACQUES Elodie

Secrétaire de Séance : Madame Clémence CHAMPION CONEJO BUCIO

Le Maire, Jacques Hostomme quitte la salle après avoir donné la parole à Mme Martine Boutillat, maire adjointe et doyenne d'âge de l'assemblée, il ne prend part ni au débat ni au vote du compte administratif 2022 du budget annexe.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Martine Boutillat, 1ère adjointe, délibérant sur le compte administratif du budget annexe de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Jacques Hostomme, lui donne acte de la la présentation faite du compte qui se résume comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Solde+ou-
- Résultats propres exercice 2022	-----	14 770.12€	+ 14 770.12€
Cumuls au 31/12/2022			+ 14 770.12€
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Solde+ou-
- Résultats propres exercice 2022	13 333.33€	15 829.00€	+ 2 495.67€
- Résultat antérieur reporté 2022	- 15 828.68€		- 15 828.68€
Cumuls au 31/12/2022	2 495.35	15 829.00€	- 13 333.01

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11/04/2023, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

Le Maire,
Jacques HOSTOMME

Département de la Marne

Arrondissement
d'Epervay

Commune de Chouilly

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHOUILLY**

délibération :
D_2023_3_2

L' an deux mille vingt trois, le mardi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle du Conseil Municipal, Rue Mélignon à CHOUILLY, sous la présidence de Monsieur HOSTOMME Jacques, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 05 Avril 2023

Présents : 11

Présents : Monsieur HOSTOMME Jacques, Madame BOUTILLAT Martine, Monsieur VAZART Jean-Pierre, Madame FOY Marie-Odile, Monsieur GILLET Ludovic, Monsieur ROUSSEL Jean-Luc, Madame CHAMPION CONEJO BUCIO Clémence, Monsieur LEGRAS Jean-Frédéric, Madame LAURENT Bénédicte, Madame SIMONNET Anne-Claire, Madame GODARD Elisabeth

Votants : 14

**Objet : Reprise des
résultats de l'exercice
budgétaire 2022 sur le
budget 2023 du budget
annexe**

Pouvoirs :

Monsieur GENET Antoine a donné pouvoir à Jacques Hostomme
Madame JACQUES Célia a donné pouvoir à Marie-Odile Foy
Madame JACQUES Elodie a donné pouvoir à Clémence Champion

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GENET Antoine, Monsieur DERMAUT Lénaïc, Madame JACQUES Célia, Madame JACQUES Elodie

Secrétaire de Séance : Madame Clémence CHAMPION CONEJO BUCIO

Après avoir approuvé précédemment dans cette même séance, le compte administratif 2022 du budget annexe qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 14 770.12€.

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un solde d'exécution global de - 13 333.01€

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de cette section)

Décide sur proposition du conseil municipal et après un vote à l'unanimité d'affecter au budget annexe M57 de l'exercice 2023 le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2022 : 14 770.12€

Affectation obligatoire c/1068 : 13 333.01€

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation en dépenses d'investissement ligne D001 : 13 333.01

Affectation en dépenses de fonctionnement ligne D002 : 1 437.11€

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 051-215101437-20230411-D_2023_3_2-DE

Emis le 11/04/2023, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

Le Maire,

Jacques HOSTOMME

Département de la Marne

Arrondissement
d'Epervay

Commune de Chouilly

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHOUILLY**

délibération :
D_2023_3_3

L' an deux mille vingt trois, le mardi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle du Conseil Municipal, Rue Mélignon à CHOUILLY, sous la présidence de Monsieur HOSTOMME Jacques, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 05 Avril 2023

Présents : 11

Présents : Monsieur HOSTOMME Jacques, Madame BOUTILLAT Martine, Monsieur VAZART Jean-Pierre, Madame FOY Marie-Odile, Monsieur GILLET Ludovic, Monsieur ROUSSEL Jean-Luc, Madame CHAMPION CONEJO BUCIO Clémence, Monsieur LEGRAS Jean-Frédéric, Madame LAURENT Bénédicte, Madame SIMONNET Anne-Claire, Madame GODARD Elisabeth

Votants : 14

**Objet : Approbation du
compte de gestion 2022
du budget annexe**

Pouvoirs :

Monsieur GENET Antoine a donné pouvoir à Jacques Hostomme
Madame JACQUES Célia a donné pouvoir à Marie-Odile Foy
Madame JACQUES Elodie a donné pouvoir à Clémence Champion

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GENET Antoine, Monsieur DERMAUT Lénaïc, Madame JACQUES Célia, Madame JACQUES Elodie

Secrétaire de Séance : Madame Clémence CHAMPION CONEJO BUCIO

Le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice budgétaire 2022 du budet annexe.

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité des présents le compte de gestion 2022 du receveur municipal pour le budget annexe.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11/04/2023, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

Le Maire,

Jacques HOSTOMME

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 051-215101437-20230411-D_2023_3_3-DE

délibération :
D_2023_3_4

L' an deux mille vingt trois, le mardi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle du Conseil Municipal, Rue Mélignon à CHOUILLY, sous la présidence de Monsieur HOSTOMME Jacques, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 05 Avril 2023

Présents : 11

Présents : Monsieur HOSTOMME Jacques, Madame BOUTILLAT Martine, Monsieur VAZART Jean-Pierre, Madame FOY Marie-Odile, Monsieur GILLET Ludovic, Monsieur ROUSSEL Jean-Luc, Madame CHAMPION CONEJO BUCIO Clémence, Monsieur LEGRAS Jean-Frédéric, Madame LAURENT Bénédicte, Madame SIMONNET Anne-Claire, Madame GODARD Elisabeth

Votants : 13

**Objet : Vote du compte
administratif 2022 du
budget principal**

Pouvoirs :

Madame JACQUES Célia a donné pouvoir à Marie-Odile Foy
Madame JACQUES Elodie a donné pouvoir à Clémence Champion

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GENET Antoine, Monsieur DERMAUT Lénaïc, Madame JACQUES Célia, Madame JACQUES Elodie

Secrétaire de Séance : Madame Clémence CHAMPION CONEJO BUCIO

Le Maire, Jacques Hostomme quitte la salle après avoir donné la parole à Mme Martine Boutillat, maire adjointe et doyenne d'âge de l'assemblée, il ne prend part ni au débat ni au vote du compte administratif 2022 du budget principal.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Martine Boutillat, 1ère adjointe, délibérant sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Jacques Hostomme, lui donne acte de la présentation faite du compte qui se résume comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Solde+ou-
- Résultats propres exercice 2022	934 788.20€	1 361 169.46€	+ 426 381.26€
- Résultat antérieur reporté			+ 206 195.72€
Cumuls au 31/12/2022	934 788.20€	1 361 169.46€	+ 632 576.98€
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Solde+ou-
- Résultats propres exercice 2022	1 075 579.13€	965 472.01€	- 110 107.12€
- Résultat antérieur reporté 2022		183 862.75€	+ 183 862.75€
Cumuls au 31/12/2022	1 075 579.13€	1 149 334.76€	+ 73 755.63€

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11/04/2023, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

Le Maire,

Jacques HOSTOMME

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 051-215101437-20230411-D_2023_3_4-DE

Département de la Marne

Arrondissement
d'Epervay

Commune de Chouilly

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHOUILLY**

délibération :
D_2023_3_5

L' an deux mille vingt trois, le mardi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle du Conseil Municipal, Rue Mélignon à CHOUILLY, sous la présidence de Monsieur HOSTOMME Jacques, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 05 Avril 2023

Présents : 11

Présents : Monsieur HOSTOMME Jacques, Madame BOUTILLAT Martine, Monsieur VAZART Jean-Pierre, Madame FOY Marie-Odile, Monsieur GILLET Ludovic, Monsieur ROUSSEL Jean-Luc, Madame CHAMPION CONEJO BUCIO Clémence, Monsieur LEGRAS Jean-Frédéric, Madame LAURENT Bénédicte, Madame SIMONNET Anne-Claire, Madame GODARD Elisabeth

Votants : 14

**Objet : Reprise des
résultats de l'exercice
budgétaire 2022 sur le
budget principal 2023**

Pouvoirs :

Monsieur GENET Antoine a donné pouvoir à Jacques Hostomme
Madame JACQUES Célia a donné pouvoir à Marie-Odile Foy
Madame JACQUES Elodie a donné pouvoir à Clémence Champion

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GENET Antoine, Monsieur DERMAUT Lénaïc, Madame JACQUES Célia, Madame JACQUES Elodie

Secrétaire de Séance : Madame Clémence CHAMPION CONEJO BUCIO

Après avoir approuvé précédemment dans cette même séance, le compte administratif 2022 du budget principal qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 426 381.26€.

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un solde d'exécution global de + 73 755.63€

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de cette section)

Décide sur proposition du conseil municipal et après un vote à l'unanimité d'affecter au budget principal M57 de l'exercice 2023 le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2022 : 426 381.26€€

Affectation obligatoire c/1068 : 251 569.37€

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation en recettes d'investissement ligne 001 : 73 755.63€

Affectation en dépenses de fonctionnement ligne D002 : 381 007.61€

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11/04/2023, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

Le Maire,

Jacques HOSTOMME

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 051-215101437-20230411-D_2023_3_5-DE

Département de la Marne

Arrondissement
d'Epervay

Commune de Chouilly

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHOUILLY**

délibération :
D_2023_3_6

L' an deux mille vingt trois, le mardi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle du Conseil Municipal, Rue Mélignon à CHOUILLY, sous la présidence de Monsieur HOSTOMME Jacques, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 05 Avril 2023

Présents : 11

Présents : Monsieur HOSTOMME Jacques, Madame BOUTILLAT Martine, Monsieur VAZART Jean-Pierre, Madame FOY Marie-Odile, Monsieur GILLET Ludovic, Monsieur ROUSSEL Jean-Luc, Madame CHAMPION CONEJO BUCIO Clémence, Monsieur LEGRAS Jean-Frédéric, Madame LAURENT Bénédicte, Madame SIMONNET Anne-Claire, Madame GODARD Elisabeth

Votants : 14

**Objet : Approbation du
compte de gestion 2022
du budget principal**

Pouvoirs :

Monsieur GENET Antoine a donné pouvoir à Jacques Hostomme
Madame JACQUES Célia a donné pouvoir à Marie-Odile Foy
Madame JACQUES Elodie a donné pouvoir à Clémence Champion

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GENET Antoine, Monsieur DERMAUT Lénaïc, Madame JACQUES Célia, Madame JACQUES Elodie

Secrétaire de Séance : Madame Clémence CHAMPION CONEJO BUCIO

Le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice budgétaire 2022 du budet principal.

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité des présents le compte de gestion 2022 du receveur municipal pour le budget principal.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11/04/2023, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

Le Maire,

Jacques HOSTOMME

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 051-215101437-20230411-D_2023_3_6-DE

Département de la Marne

Arrondissement
d'Eprenay

Commune de Chouilly

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHOUILLY**

délibération :
D_2023_3_7

L' an deux mille vingt trois, le mardi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle du Conseil Municipal, Rue Mélignon à CHOUILLY, sous la présidence de Monsieur HOSTOMME Jacques, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 05 Avril 2023

Présents : 11

Présents : Monsieur HOSTOMME Jacques, Madame BOUTILLAT Martine, Monsieur VAZART Jean-Pierre, Madame FOY Marie-Odile, Monsieur GILLET Ludovic, Monsieur ROUSSEL Jean-Luc, Madame CHAMPION CONEJO BUCIO Clémence, Monsieur LEGRAS Jean-Frédéric, Madame LAURENT Bénédicte, Madame SIMONNET Anne-Claire, Madame GODARD Elisabeth

Votants : 14

**Objet : Vote du budget
principal primitif 2023**

Pouvoirs :

Monsieur GENET Antoine a donné pouvoir à Jacques Hostomme
Madame JACQUES Célia a donné pouvoir à Marie-Odile Foy
Madame JACQUES Elodie a donné pouvoir à Clémence Champion

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GENET Antoine, Monsieur DERMAUT Lénaïc, Madame JACQUES Célia, Madame JACQUES Elodie

Secrétaire de Séance : Madame Clémence CHAMPION CONEJO BUCIO

Monsieur le maire présente à l'assemblée la proposition de la commission communale des finances pour le budget primitif de l'année 2023 en version M57.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte la proposition de la commission des finances et vote à l'unanimité des présents le budget principal primitif de l'année 2023 qui s'équilibre comme suit :

- en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de : 1 726 916.61€
- en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 1 252 778.61€

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11/04/2023, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

Le Maire,

Jacques HOSTOMME

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 051-215101437-20230411-D_2023_3_7-DE

Département de la Marne

Arrondissement
d'Epervay

Commune de Chouilly

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHOUILLY**

délibération :
D_2023_3_8

L' an deux mille vingt trois, le mardi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle du Conseil Municipal, Rue Mélignon à CHOUILLY, sous la présidence de Monsieur HOSTOMME Jacques, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 05 Avril 2023

Présents : 11

Présents : Monsieur HOSTOMME Jacques, Madame BOUTILLAT Martine, Monsieur VAZART Jean-Pierre, Madame FOY Marie-Odile, Monsieur GILLET Ludovic, Monsieur ROUSSEL Jean-Luc, Madame CHAMPION CONEJO BUCIO Clémence, Monsieur LEGRAS Jean-Frédéric, Madame LAURENT Bénédicte, Madame SIMONNET Anne-Claire, Madame GODARD Elisabeth

Votants : 14

**Objet : Vote des taux des
taxes de contributions
directes**

Pouvoirs :

Monsieur GENET Antoine a donné pouvoir à Jacques Hostomme
Madame JACQUES Célia a donné pouvoir à Marie-Odile Foy
Madame JACQUES Elodie a donné pouvoir à Clémence Champion

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GENET Antoine, Monsieur DERMAUT Lénaïc, Madame JACQUES Célia, Madame JACQUES Elodie

Secrétaire de Séance : Madame Clémence CHAMPION CONEJO BUCIO

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,
Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants et 1636B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,
Considérant la nécessité de voter chaque année les taux des contributions directes locales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 14 voix pour

DECIDE

de fixer les taux d'imposition applicables pour l'année 2023

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :	35.43%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) :	17.90%
- taxe d'habitation (TH) :	16.92%
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) :	-----

de charger le maire de la transmission de ces informations aux services préfectoraux dans les délais légaux.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11/04/2023, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

Le Maire,
Jacques HOSTOMME

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 051-215101437-20230411-D_2023_3_8_B-DE

Département de la Marne

Arrondissement
d'Epernay

Commune de Chouilly

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHOUILLY**

délibération :
D_2023_3_9

L' an deux mille vingt trois, le mardi 11 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle du Conseil Municipal, Rue Mélignon à CHOUILLY, sous la présidence de Monsieur HOSTOMME Jacques, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 05 Avril 2023

Présents : 11

Présents : Monsieur HOSTOMME Jacques, Madame BOUTILLAT Martine, Monsieur VAZART Jean-Pierre, Madame FOY Marie-Odile, Monsieur GILLET Ludovic, Monsieur ROUSSEL Jean-Luc, Madame CHAMPION CONEJO BUCIO Clémence, Monsieur LEGRAS Jean-Frédéric, Madame LAURENT Bénédicte, Madame SIMONNET Anne-Claire, Madame GODARD Elisabeth

Votants : 14

**Objet : Désignation d'un
délégué au SIEM**

Pouvoirs :

Monsieur GENET Antoine a donné pouvoir à Jacques Hostomme
Madame JACQUES Célia a donné pouvoir à Marie-Odile Foy
Madame JACQUES Elodie a donné pouvoir à Clémence Champion

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GENET Antoine, Monsieur DERMAUT Lénaïc, Madame JACQUES Célia, Madame JACQUES Elodie

Secrétaire de Séance : Madame Clémence CHAMPION CONEJO BUCIO

M. le maire expose à l'assemblée que M. Bruno Clouet, conseiller municipal délégué, démissionnaire du conseil municipal, était délégué titulaire au Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne et qu'il est nécessaire de désigner un nouveau délégué titulaire.

Après la candidature de Jean-Frédéric LEGRAS, le conseil municipal accepte à l'unanimité de nommer Jean-Frédéric LEGRAS délégué titulaire au SIEM.

Les deux délégués titulaires sont donc :
- Ludovic GILLET
- Jean-Frédéric LEGRAS

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 11/04/2023, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

Le Maire,

Jacques HOSTOMME

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 051-215101437-20230411-07S20230411D009-DE